

Denis Scuto

Le *Tageblatt* et la question de l'immigration (1927-années 1970)

Pendant le XIX^e et le XX^e siècle, le Luxembourg, comme les autres pays européens, a été imprégné et façonné par un triple processus d'intégration.

Un premier processus intègre les individus dans l'Etat-nation, par la création progressive d'un lien direct entre chaque citoyen avec l'Etat à la fois par la codification de droits et de devoirs et par la création de

lisation, l'alphabétisation et l'apparition de moyens de communication de masse¹.

Un deuxième processus a lieu en même temps. Il s'agit de l'intégration des individus dans des groupes socio-professionnels, politiques et autres. Dans le langage courant et dans les catégorisations politiques et administratives apparaissent à partir de la fin du XIX^e siècle



L'ET mène dans l'entre-deux-guerres une lutte conséquente contre l'antisémitisme. Dès 1925, le quotidien dénonce les „Protocoles des Sages de Sion“ comme un faux construit de toutes pièces (ET, 25.8.1925).

sentiments de loyalisme et d'appartenance autrefois éprouvés envers la famille, la communauté locale ou l'organisation religieuse. Il s'agit d'un processus de modernisation politique accompagnant le développement du réseau routier et ferroviaire, la croissance des marchés et une division du travail accrue, l'industria-

les « employés », les « petits commerçants », les « chômeurs », les « anarchistes », les « socialistes », etc.

¹ Sur la genèse de la nation et du nationalisme, voir l'aperçu historiographique : Kunze, Rolf-Ulrich, *Nation und Nationalismus*, Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2005



Au nom de la protection du travail national, l'ET reprend au cours des années 1930 le concept de „Ueberfremdung“ (Manchette du ET du 3 mai 1935)

Enfin, l'alphabétisation et l'apparition d'une presse de masse ont permis aux citoyens de ces sociétés modernes de regarder au-delà de leur petit monde national. La nationalisation de la société se développe donc au même temps que l'internationalisme.

National, social, international, ces trois références qui deviennent centrales au même moment ont été mobilisées par les individus et les groupes d'individus à chaque fois qu'ils avaient intérêt à le faire.

L'Escher Tageblatt, journal des syndicats libres, doit se positionner après 1927 entre ces trois pôles : national, social, international. Pendant le XX^e siècle, le clivage gauche/droite s'est ainsi souvent organisé selon une ligne de partage entre ceux qui défendaient la nation et ceux qui soutenaient le prolétariat, sur le plan national et international. Les premières organisations ouvrières sont nées au Luxembourg sous le double signe des valeurs de liberté et d'égalité héritées de la Révolution française et de l'internationalisme qui en traduit la dimension universelle.

Mais cette ligne de partage est brouillée par le double déséquilibre qui existe entre les deux premières références, la nation et groupe socioprofessionnel. Premièrement, tous les citoyens (ayant le droit de vote) font partie de la nation, mais une partie seulement sont des ouvriers. En 1914, au moment du choix dicté par l'entrée en guerre, la grande majorité des ouvriers se rallie dans tous les pays belligérants à l'union sacrée nationale et non à la solidarité internationale entre travailleurs. Même au Luxembourg, pays neutre, le discours patriotique gagne en ampleur.

Deuxièmement, alors que la gauche, pour convaincre l'opinion publique, essaye de montrer que les ouvriers sont les victimes de l'exploitation du patronat national et international, la droite, privilégiant la référence nationale, déclare et propage par tous les moyens possibles que les ouvriers sont dans leur pays victimes des concurrents ou agresseurs étrangers. Ces concurrents immigrés n'ont eux aucune possibilité de se défendre. Alors que les ouvriers fondent au Luxembourg, pendant la première guerre mondiale, de grandes organisations syndicales et se donnent par la suite, no-

tamment par des organes de presse comme l'*ET*, les moyens d'être écoutés, les ouvriers immigrés n'ont aucun moyen légal de faire entendre leur voix.

Avec la réorganisation de la société d'après le clivage nationaux/étrangers et le nationalisme qui ne fait qu'augmenter tout au long de la première moitié du XX^e siècle, ces immigrés sont les boucs émissaires idéaux, d'autant plus s'ils sont doublement désavantagés voire stigmatisés, comme ouvriers et comme étrangers ou encore comme étrangers et comme juifs. Comme le formule l'historien Gérard Noiriel pour la France : « Le système démocratique exige que tous les groupes d'une société puissent participer à la vie publique, échanger des arguments et polémiquer par l'intermédiaire de leurs représentants. En refusant cette possibilité aux immigrants, catégorie qui était livrée à la vindicte publique par ceux qui détenaient les moyens de fabriquer l'opinion publique, la République française a ouvert les vannes par où s'est engouffré, au XX^e siècle, le flot des discours nationalistes et racistes². »

Au Luxembourg, les débuts de la législation sociale au Luxembourg (assurance-maladie en 1901, assurance-accidents en 1902, assurance invalidité-vieillesse en 1911) symbolisent encore l'époque libérale, puisque des droits sont accordés aux nationaux comme aux étrangers. Par la suite, à mesure que des groupements de Luxembourgeois sont de plus en plus nombreux à faire valoir leurs droits de citoyens luxembourgeois, l'intégration nationale s'effectue aux dépens de ceux qui ne bénéficient pas de cette nationalité, à savoir les étrangers. En 1919, l'introduction du suffrage universel pour les hommes et les femmes, en intégrant les femmes, les petits paysans, les journaliers et les ouvriers dans la nation, en fait un suffrage national universel. Exclue du droit de vote politique, les étrangers sont également progressivement exclus de l'exercice de bon nombre de droits sociaux. L'affaiblissement du mouvement ouvrier par l'échec du mouvement révolutionnaire de 1918/1919 et de la grève de mars 1921 contribue à reléguer au second rang leurs idéaux internationalistes au profit d'une stratégie réformiste et d'une lutte pour un marché du travail protégé par une politique de « préférence nationale » au profit des ouvriers luxembourgeois. Cette stratégie politique basée sur l'exclusion des ouvriers étrangers renforce la vision du monde social dominée par l'opposition entre Luxembourgeois et Non-Luxembourgeois.

2 Noiriel, Gérard, Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées, Paris : Fayard, 2007, p. 133-134.

Voilà le contexte historique de longue durée dans lequel il convient de replacer l'attitude du *Tageblatt* face à la question de l'immigration.

Années 1930 : entre internationalisme humaniste...

D'un côté, l'*Escher* Tageblatt, après la reprise par les syndicats en 1927, représente le pôle socialiste humaniste, la ligne du mouvement ouvrier international qui, dans le sillage de l'affaire Dreyfus, a réussi à concilier l'universalisme des droits de l'homme et l'internationalisme prolétaire.

Le quotidien, avant comme après 1927, mène ainsi une lutte ferme contre l'antisémitisme (voir contribution de Dan Thilman dans cet ouvrage). Dès 1925, le quotidien avait tenu à montrer que les « Protocoles des Sages de Sion » étaient un faux construit de toutes pièces par les milieux antisémites russes³. En 1934, il tient à souligner que, du point de vue scientifique, il est erroné de parler de « race aryenne⁴ ». Dès 1935, l'*ET* qualifie les persécutions antisémites de « crime le plus abjecte de ce siècle » : « Oder wird man endlich dem niederträchtigsten Verbrechen dieses Jahrhunderts, dem antisemitischen Rassenwahnsinn, der völlig Unschuldige in ihrer materiellen und geistigen Existenz vernichtet, entgegentreten⁵ ? » Dans plusieurs articles, il s'élève contre l'application de la 3^e loi de Nuremberg sur les mariages au Luxembourg, puisqu'une interdiction d'un tel mariage violerait le principe constitutionnel de l'égalité de tous devant la loi⁶.

L'*ET* lutte également au nom de la solidarité internationale pour la codification internationale du droit d'asile, l'accueil des réfugiés politiques et contre la politique d'expulsion d'étrangers du gouvernement Bech qui frappe en premier lieu les ouvriers.

En 1934, dans un article intitulé, « Ausländer in Luxemburg : Um die 'Standardstrafe' : 15 Tage Gefängnis⁷ », l'écrivain et journaliste Tony Jungblut, auteur de nombreux articles dans l'*ET* et l'*A-Z*, notamment sur les affaires judiciaires, mais aussi sur les conditions de vie des couches populaires, s'intéresse de près aux étrangers « indésirables ». Il y décrit les cas de trois ouvriers, un Russe et deux Italiens, et une ouvrière française, tous

3 s., Die Protokolle der Weisen von Zion, ET, 25.8.1925, p. 1.

4 Gibt es eine arische Rasse?, ET, 30.8.1934, p. 6.

5 « Der Jud' ist schuld! », ET, 25.7.1935, p. 1.

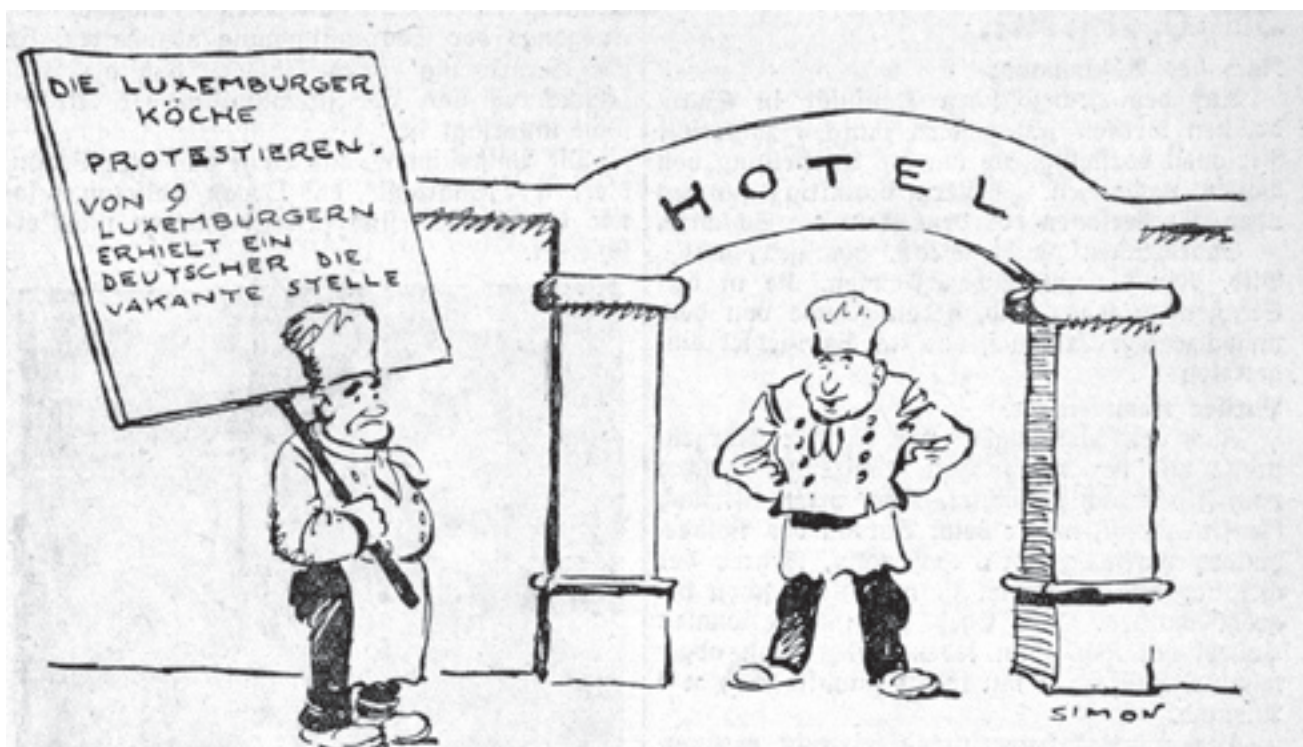
6 Die deutschen Judengesetze und das luxemburgische Eherecht, ET, 24.10.1935, p. 5.

7 Jungblut, Tony, « Ausländer in Luxemburg : Um die 'Standardstrafe' : 15 Tage Gefängnis », ET, 24.2.1934, p. 2.

condamnés à 15 jours de prison. Alors que l'entrée au Grand-Duché leur avait été refusée une première fois, ils avaient quand même tenté d'entrer quelques années plus tard sans autorisation dans le pays, à la recherche de travail. Jungblut s'insurge contre cette criminalisation des immigrants : « Hat man denn einen einzigen triftigen Grund, diesen Menschen, der nicht vorbestraft ist und noch keinem Mensch auch nur ein Haar gekrümmt hat, 15 Tage ins Gefängnis zu sperren. Neben Diebe

main-d'œuvre nationale. En même temps, les syndicats approuvent et encouragent les mesures protectionnistes du gouvernement, la « préférence nationale » donnée aux Luxembourgeois en matière d'emploi.

Dans le contexte de la crise économique des années 1930, l'organe de presse des syndicats libres réclame des mesures contre « die Schädigung unserer eigenen Landsleute durch die zuwandernden fremden Elemen-



Le thème des étrangers, surtout allemands, comme concurrents sur le marché du travail et cause des difficultés des citoyens nationaux est occasionnellement développé dans les caricatures d'Albert Simon (ET, 18.8. 1934)

und Halunken - bloß weil er aus Frankreich und Belgien kam und im Vorbeikommen hoffte, 'durch Zufall' Arbeit zu finden. »

...et repli national-protectionniste

D'un autre côté, le *Tageblatt* reflète dans ses prises de position l'attitude ambivalente des syndicats libres luxembourgeois en matière d'immigration. Ces syndicats se battent pour une amélioration des conditions de salaire et de travail de tous les salariés, aussi évidemment pour mettre en échec le patronat dans la tentative permanente d'utiliser les travailleurs immigrés comme main-d'œuvre à bon marché à opposer à la

te⁸ », en se référant en grandes lettres dans la manchette du quotidien à la proposition de loi de 1918/1919, dont le rapporteur fut à l'époque le député socialiste Ad Krieps. Elle exigeait que « les nationaux luxembourgeois doivent être admis de préférence dans les entreprises commerciales et industrielles du pays » et que « 80 % (des salaires) doivent revenir aux employés luxembourgeois⁹ ». Cette proposition avait été votée en première lecture, mais un second vote n'eut jamais lieu. Elle marque néanmoins le point de départ de la législation protectionniste concernant le marché de

8 Zur Überfremdungsfahr, ET, 3.5.1935, p. 1.

9 CRCD, Annexes 1918-1919, p. 837

travail national (arrêté grand-ducal du 20 août 1920 concernant l'embauchage d'ouvriers de nationalité étrangère et loi du 28 octobre 1920 destinée à endiguer l'affluence exagérée d'étrangers sur le territoire du Grand-Duché).

Pour mieux défendre les intérêts des salariés, les syndicats et l'*ET* insistent non sur le cercle d'appartenance social, mais bien sur le cercle d'appartenance national.

Le quotidien reprend dans ce contexte une notion qui est née à l'extrême-droite de l'échiquier politique, celle de l'« Überfremdung ». Le mot est apparu en 1900 en Suisse – qui compte à l'époque environ 10 % d'étrangers comme le Luxembourg, principalement des Allemands et des Italiens – dans un article d'un fonctionnaire du Bureau de bienfaisance de Zürich, intitulé « Unsere Fremdenfrage ». Il y dénonce « une si forte 'Überfremdung' de la Suisse que son existence nationale n'est envisageable que par un miracle ».¹⁰

Au Luxembourg comme ailleurs, par sa combinaison de considérations policières, économiques et identitaires, le mot et le concept s'insinuent progressivement dans le débat politique et y restent tout au long du XX^e siècle. L'extrême-droite luxembourgeoise avait repris dès les années 1910 les arguments de la droite nationale française, son discours sur le poids de la race et de l'hérédité, son culte de l'enracinement et de la généalogie, pour les mettre au service d'une lutte contre les naturalisations et en faveur d'une nation luxembourgeoise « pure ». La droite catholique reprend cette argumentation sous une forme « euphémisée » et ne cesse d'alerter l'opinion publique sur le danger d'« Überfremdung », d'un envahissement doublé d'une « dénaturation » de la population luxembourgeoise « de souche ».

On retrouve le terme explicite en 1924 dans le *Luxemburger Wort* qui s'élève contre la « Überfremdung unserer Ackerbodens » et réclame l'interdiction absolue de vendre une propriété agricole à un étranger¹¹.

Dans les années 1930, le thème des menaces que les étrangers feraient peser sur l'agriculture et le commerce national est relié par le *Wort* à un autre leitmotiv du

quotidien catholique, l'antisémitisme. Il est utilisé le 4 avril 1933 dans un article polémique du *Wort* contre l'*Escher Tageblatt*, qui avait dénoncé à la fois l'antisémitisme du *Wort* et ses sympathies pour Hitler¹². Le *Wort* soutient le boycott antisémite ordonné par Hitler pour le 1^{er} avril 1933 : « Und niemand wird leugnen können, daß die Besitzverhältnisse jedenfalls in wirtschaftlicher Hinsicht und darum indirekt auch in jeder anderen, sogar in kultureller, in manchen Ländern **zugunsten des Judentums** allmählich starke Formen annimmt. Deutschland macht darin keine Ausnahme. Ueber eine gewisse Reaktion dürfte sich niemand wundern, die Juden am allerwenigsten¹³. » Le *Wort* qualifie les commentaires négatifs dans la presse internationale de « Geschrei » et de « Greuelpropaganda ». La *Luxemburger Zeitung* libérale, de son côté également, ne veut y voir qu' un « Abwehrkampf ».

L'*ET* dénonce vigoureusement le boycott antisémite dans sa manchette du 3 avril : « Die Ausschreitungen gegen die Juden in einem Lande, das man als Land der Philosophen, Denker und Dichter bezeichnet, sind eine Kulturschande! » Dans un reportage du même jour sur les mesures antisémites à Trèves, le journaliste (Nic Molling ou Emile Marx?) s'indigne : « Sollte man annehmen müssen, daß ein freiheitsbegeistertes Volk diese Entrechtung eines Volksteiles ohne innere Revolte mit ansehen kann, eines Volksteils, der ihm vieles von dem schenkte, was man Deutsche Kultur nennt? Es wäre zum Verzweifeln¹⁴. » (Un mois plus tard, les propriétaires du *Warenhaus Haas* de Trèves sont placés en « détention préventive » dans un hôpital : Albert et Max Haas, ainsi que l'épouse de Max qui se suicide le 16 mai 1933.) Le 3 avril 1933, le *Wort* avait repris, sans les commenter, les dépêches allemandes et leur terminologie. La rédaction avait ajouté tout au plus des intertitres de ce genre : « Nicht eine zerschlagene Schaufensterscheibe in Berlin. – Ruhiger Abschluß des Abwehrkampfes¹⁵. »

L'article polémique du *Wort* contre l'*ET* dans ce contexte montre surtout à quel point les thèmes antisémites que le *Wort* a développés depuis la fin du 19^e siècle demeurent présents : « Selbstverständlich ist das 'Escher Tageblatt' mit den Ausführungen des 'Luxemb. Wort' betr. die Ereignisse in Deutschland und die Juden-Greuelhetze in der Welt nicht einverstanden. Wir regen uns darüber nicht auf. Selbst wenn wir es nicht begreifen, wie eine Partei, die angeblich den Kapitaa-

10 C. A. Schmid, « Die Schweiz im Jahre 2000 », Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit (SZG) 51/6/7, 1912, Zürich (« eine so hochgradige Überfremdung der Schweiz, dass ihre nationale Existenz nur durch ein Wunder denkbar ist », cité par Kury, Peter, *Über Fremde reden. Überfremdungsdiskurs und Ausgrenzung in der Schweiz 1900–1945*, Zürich, 2003).

11 *Luxemburger Wort*, n°52, 21.2.1924, p. 1 ; n°54-55, 23-24.2.1924, p. 2 ; n°61-62, 1.-2.3.1924, p. 1.

12 "Luxemburger Wort" und "Zeitung" blasen ab, ET, 3.4.1933, p. 7.

13 Viel Geschrei, LW, 1.-2.4.1933, p. 3 :

14 Der Hitler-Sabbat. Ein Weekendausflug ins dritte Reich, ET, 3.4.1933, p. 1-2.

15 Die Juden-Frage in Deutschland, LW, 3.4.1933, p. 2-3.

lismus bekämpfen will, dem Weltkapital, das doch in großem Maßstabe in jüdischen Händen sich befindet, allerdevotest huldigt. Sicherlich aus Interesse! Selbst wenn wir den inneren Widerspruch feststellen, der darin besteht, über die Arbeitslosigkeit im eigenen Land zu klagen und zugleich der gewaltig ansteigenden Überfremdung keinen Halt gebieten zu wollen! Aber es ist festgestellt worden, daß das jüdische Element gerade im Sozialismus und Kommunismus eine führende Rolle spielt¹⁶. »

Si l'*ET* rejette la xénophobie et l'antisémitisme véhiculés dans le *Wort*, il reste sensible à la dimension protectionniste de l'argumentation et est hanté par l'immigration d'Allemands et d'Allemandes pronazis. Lors de la campagne électorale de mai 1934, le quotidien rappelle, au nom du parti ouvrier, aux employés privés qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, le gouvernement, composé de cléricaux et de libéraux, n'avait pas soutenu la proposition de loi Kappweiler-Kriepps de 1919 déposée « zum Schutz der luxemburgischen Arbeitskraft gegen die zunehmende Ueberfremdung¹⁷ ». Dans un article du 14 avril 1934, intitulé « Luxemburger, kauft bei Luxemburgern! », le quotidien avait déjà protesté contre les nombreuses commandes publiques adjudgées à des entrepreneurs étrangers.

Le quotidien libéral *Luxemburger Zeitung* adopte le terme en 1935 et titre p. ex. le 21 avril 1935 « Ueberfremdungsgefahr für Luxemburg ». Deux semaines plus tard, l'*ET* se rallie aux analyses de la *LZ* et du *Luxemburger Volksblatt* du nationaliste Léon Muller et se réfère de nouveau à la proposition de loi socialiste de 1919 pour lutter contre une trop grande immigration : « Man spricht von Ueberfremdungsgefahr. Warum greift man nicht auf die praktisch-wirksamen Bestimmungen der Vorlage Kriepps von 1919 zurück? ¹⁸ »

De même qu'en France¹⁹ ou en Belgique²⁰, le déclassement social ou la crainte de le subir en ces temps de crise expliquent l'intensification de la xénophobie et de l'antisémitisme dans des milieux bourgeois et petits-bourgeois.

La nationalisation de la société, c'est-à-dire la recons-

truction du monde social luxembourgeois autour du clivage nationaux-étrangers, transparaît nettement à chaque fois que se pose la question à qui doivent bénéficier tel ou tel droit ou emploi. « Ueberfremdung » devient le mot magique, aussi dans l'*Escher Tageblatt*, d'autant plus que des caricatures d'Albert Simon lui donnent une consécration visuelle (voir à ce sujet l'ouvrage de Paul Lesch sur Albert Simon, dans le cofret *Le Siècle du Tageblatt*).

De plus, lutte contre le nazisme et discours xénophobe se conjuguent aux yeux du quotidien. Le discours national-protectionniste est repris dans l'*ET* par rapport aux immigrés allemands dont la majorité sont assimilés aux nazis, à la cinquième colonne : « die Deutschen, die sogen. arischen Deutschen, die fast ausnahmslos durch und durch Nazis sind²¹ » ou encore « dieselben Deutschen, die sich in der deutschen Kolonie zusammengefunden haben und hier an der geistigen und politischen Eroberung Luxemburgs durch Deutschland arbeiten²² ». Ces immigrés menaceraient l'indépendance et le caractère même du pays. Ils ne feraient qu'abuser de l'internationalisme des socialistes. En fait, officiellement, en 1934 le nombre d'adhérents à la *Landesgruppe Luxemburg* du NSDAP est de 850, un chiffre exagéré d'après l'historien Emile Krier. A la même époque, la Légation d'Allemagne mentionne 510 membres du NSDAP et environ 1.000 membres dans les autres associations allemandes sur une population allemande qui est de 17.000 personnes en décembre 1935²³. Il s'agit donc d'une minorité, même si elle est active et soutenue par l'Etat allemand.

En fait, l'argumentation idéologique voile les motivations sociales. Une grande partie des membres de la communauté allemande ont des postes assez élevés sur l'échelle sociale et sont en concurrence avec les Luxembourgeois pour les postes qualifiés dans l'industrie et le commerce : ils sont directeurs, ingénieurs, spécialistes, commerçants. L'*ET*, organe des syndicats libres, mobilise la référence à la nation menacée pour mieux défendre les intérêts des groupes socioprofessionnels que ces syndicats représentent.

En ce qui concerne les débats sur la nationalité et les naturalisations, ces deux tendances, socialiste-humaniste et national-protectionniste, se retrouvent. En janvier 1935, le quotidien se déclare opposé au vote d'une centaine de naturalisations, dont la majorité concerne des Allemands. Il ajoute que l'expulsion

16 Große Buchstaben – Dicke Lügen, *Luxemburger Wort*, n° 94, 4.4.1933, p. 4.

17 Aufgepasst, Privatbeamten!, *ET*, n°126, 31.5.1934, p. 4.

18 Zur Ueberfremdungsgefahr, *ET*, 3.5.1935, p. 1.

19 Noirielle, Gérard, Immigration, antisémitisme et racisme..., op. cit., p. 375sv.

20 Taschereau, Sylvie/Piette, Valérie/Gubin, Eliane, L'immigration à Bruxelles dans les années 1930. Le cas particulier des commerçants étrangers, in : Cahiers du temps présent, n° 9, 2001, p. 7-62.

21 Unsere Stellung zu den Naturalisationen, *ET*, 17.1.1935, p. 1.

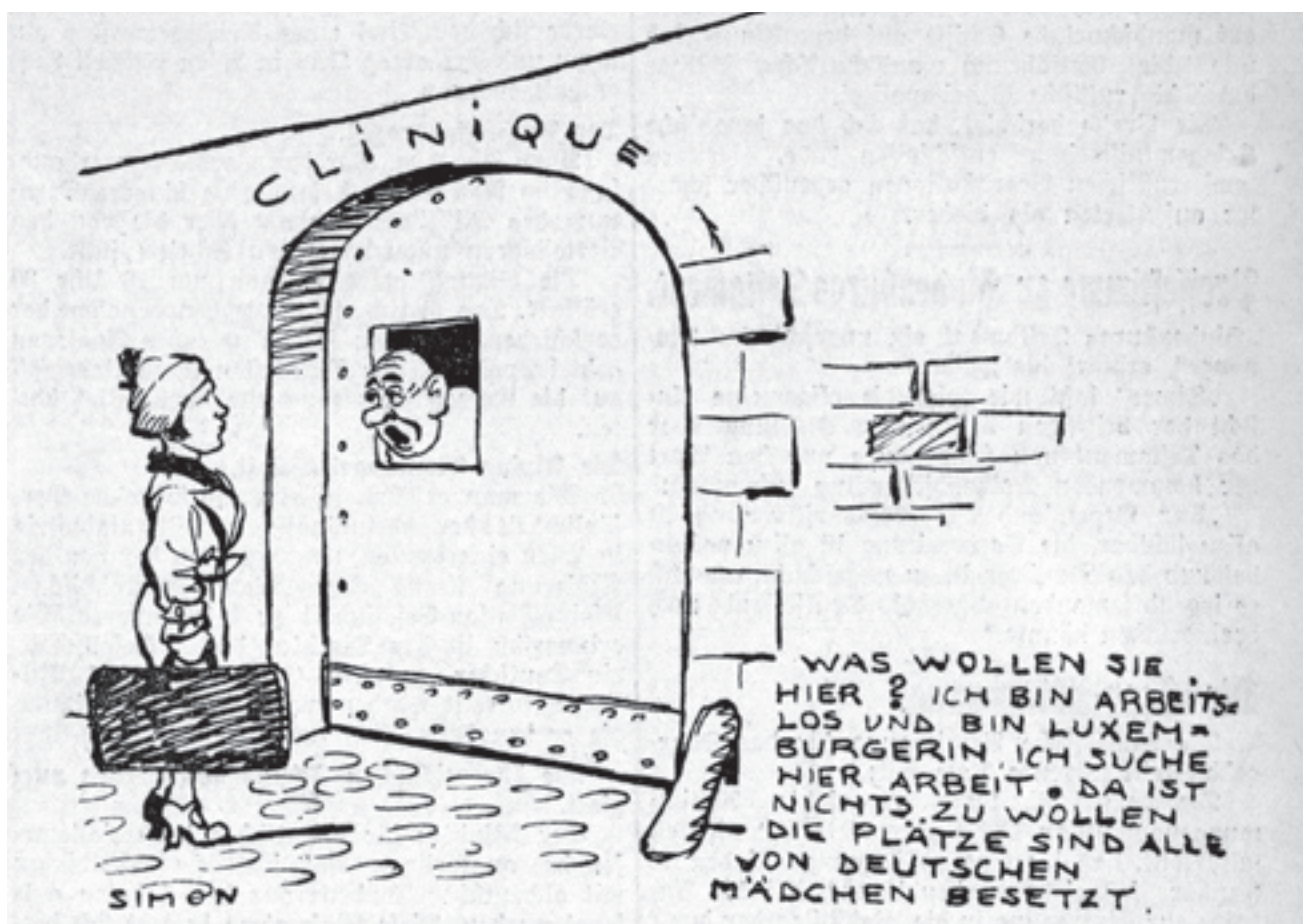
22 Ueberfremdungsgefahr - nochmals!, *ET*, 13.5.1935, p. 1.

23 Krier, Emile, Deutsche Kultur- und Volkstumspolitik von 1933-1940 in Luxemburg, Bonn, 1978, p. 207.

de ces gens « vers leur bien-aimée Allemagne hitlérienne » profiterait aux Luxembourgeois qui cherchent un emploi et permettrait d'accueillir davantage de réfugiés politiques²⁴. Cette visée anti-allemande se retrouve dans les articles sur la réforme de la loi sur l'indigénat²⁵. Dans ce contexte, la loi Delbruck de

çonner chaque Allemand naturalisé Luxembourgeois de continuer à servir son ancienne patrie²⁶.

Enfin, l'*ET* tente de concilier son humanisme internationaliste avec son protectionnisme nationaliste en construisant dans son discours deux types d'étrangers



Escher Tageblatt, 18.8.1934

1913 est régulièrement invoquée. Celle-ci permet aux immigrants allemands au Grand-Duché, même s'ils se font naturaliser Luxembourgeois, de conserver leur nationalité allemande (art. 25, al. 2 du *Reichs- und Staatsangehörigkeitsgesetz*). Ce que l'*ET* ne mentionne pas, c'est qu'il leur faudrait au préalable l'autorisation expresse du gouvernement allemand et ils devraient en plus avoir effectué leur service militaire en Allemagne. Mais ce paragraphe d'exception suffit pour soup-

– et surtout d'Allemands : les mauvais immigrés (surtout qualifiés) et les bons réfugiés : « Und wenn man sich die wirtschaftliche Schädigung ansieht, die die Fremden dieser zwei Klassen unserem Lande zufügen, so handelt es sich bei jenen Deutschen, die am deutschen Wesen die Welt genesen wollen, um gutbezahlte Spezialisten der verschiedensten Berufe, bei der zweiten Kategorie um Fremde, die zum größten Teil als Dauertouristen sich hier niedergelassen haben und

24 Unsere Stellung zu den Naturalisationen, ET, 17.1.1935, p. 1.

25 Um unsre Nationalität, ET, 18.11.1935, p. 1.

26 « Deutsche » Luxemburger oder « luxemburgische » Deutsche, ET, 15.4.1936, p. 1.

Geld ins Land bringen, ohne, außer dem Asylrecht, weitere Ansprüche zu stellen und so weit sie etwas verdienen - es mögen deren 20 Prozent sein - dies in Berufen tun, die als Konkurrenz nicht ernstlich in Frage kommen²⁷. »

Pendant les années 1930, les médias et les partis et syndicats auxquels ils sont liés, qu'ils soient de droite ou de gauche, convergent en préconisant une sélection des immigrants, les divergences portant sur l'identité des « indésirables ». Alors que l'*ET* plaide pour l'exclusion de la 5^e colonne de spécialistes allemands, elle prend la défense des réfugiés allemands et autres (voir aussi contribution d'Antoinette Reuter sur Carmen Ennesch dans le livre *Radioscopie d'un journal. Tageblatt (1913-2013)*).

L'immédiat après-guerre : « L'Überfremdung », un concept toujours utile

Le nationalisme économique caractérise l'entre-deux-guerres comme l'après-guerre : avec le soutien des syndicats, le gouvernement assure, jusqu'à la crise économique des années 1970, aux ouvriers luxembourgeois le quasi-monopole de l'emploi dans l'industrie sidérurgique. La part des étrangers dans la sidérurgie oscille de 20 à 30 % dans l'entre-deux-guerres. De 1945 à 1965, le pourcentage des ouvriers étrangers occupés dans la sidérurgie tombe même jusqu'à 15 %²⁸. Contrairement à la période d'avant 1914, et exception faite pour les ouvriers qualifiés qui peuvent faire valoir une certaine ancienneté, les étrangers ne jouent plus qu'une fonction d'appoint. Ils n'occupent plus que les postes les moins qualifiés et les moins rémunérés dans les usines et les mines. Juste le secteur du bâtiment s'ouvre largement aux ouvriers étrangers.

Ce nationalisme doit être justifié par une argumentation qui permet de faire le pont avec le crédo humaniste de l'*ET*. Avant comme après la Seconde Guerre mondiale. Il ne suffit pas d'invoquer la protection du travail national, il convient d'ajouter une noble cause. Avant la guerre, l'« Überfremdung » surtout d'Allemands est dénoncée au nom de la lutte contre le nazisme. Après la guerre, c'est au nom de l'indépendance et de la patrie, mais aussi de la démocratie.

A plusieurs reprises, le quotidien déplore dans l'im-

médiat après-guerre le recrutement d'Italiens et d'Allemands dans l'agriculture et le bâtiment au nom de la « national-bedenklichen Gefahr einer neuen Ueberfremdung²⁹ ».

L'*ET* soutient également le ministre socialiste du travail Pierre Krier, lorsque celui-ci annonce en novembre 1945 qu'il veut retirer le droit de vote aux étrangers pour les délégations ouvrières dans les entreprises industrielles, droit que les étrangers exerçaient depuis 1926. L'étranger (allemand et italien en majorité) est identifié à l'ennemi. L'exclusion est justifiée au nom de la démocratie, à protéger contre leurs ennemis. Comme le formule Krier à la Chambre des députés : « Die Zeit von heute und auch die demokratischen Prinzipien verlangen es, daß wir keine Ausländer, die früher Feinde waren, zu solchen Wahlen zulassen können³⁰. »

Dans l'ambiance de l'immédiat après-guerre, les réflexes nationalistes et xénophobes prédominent toujours dans le monde politique. Les deux communautés étrangères les plus importantes au Luxembourg en 1945, l'italienne et l'allemande, sont formées de ressortissants de deux « nations ennemies ». L'Italien est assimilé au fasciste, en dépit des véritables rapports de force dans cette communauté qui compte dans ses rangs beaucoup d'antifascistes.

Les représentants du parti ouvrier socialiste plus proches des milieux antifascistes, comme Nic Biever et Jean Fohrmann, proposent une solution de compromis : donner le droit de vote aux étrangers et apatrides résidant au Grand-Duché depuis 1926, et aux « frontaliers alliés », donc belges et français, refuser le droit de vote aux étrangers qui se sont compromis pendant l'Occupation³¹. Comme dans l'entre-deux-guerres, le courant Pierre Krier s'impose au sein du parti. Par l'arrêté grand-ducal du 16 décembre 1945, le droit de vote et d'éligibilité des ouvriers étrangers pour les délégations est purement et simplement supprimé, « vu le manque d'indépendance et de liberté de ces ouvriers pour exprimer leur vote³² ». Il ne sera réintroduit que sur pression des nouvelles réalités sociales européennes sous le régime de la CECA, en 1958. La

27 Ueberfremdungsgefahr - nochmals!, *ET*, 13.5.1935, p. 1; voir aussi : Luxemburgs Lebensproblem, *ET*, 25.6.1935, p. 1 et Asylrecht und Gastpflicht, *ET*, 6.12.1935, p. 1.

28 STATEC, Statistiques historiques (1839-1989), Luxembourg, 1990, p. 237.

29 Aus der Hauptstadt, *T*, 1.6.1948, p. 5; voir aussi : Nationale Arbeitskonferenz, 24.2.1945, p. 2; H-k., Auswandern - Keine volkswirtschaftliche Lösung, *T*, 28.9.1950, p. 2.

30 Kammer-Sitzung vom Dienstag, dem 27. November 1945, *ET*, 28.11.1945.

31 Eisenbahndebatte in der Kammer. Das Projekt über die Arbeiter-Ausschüsse mit 43 Stimmen angenommen. *ET*, 7.12.1945, p. 1.

32 Arrêté grand-ducal du 16 décembre 1945 tendant à modifier certains articles de l'arrêté grand-ducal du 8 mai 1925 concernant l'institution des délégations ouvrières dans les entreprises industrielles, *Mémorial A*, N° 75, 28 décembre 1945.

vraie raison n'est pas mentionnée en 1945 : la peur du syndicat socialiste LAV de voir les ouvriers allemands et italiens voter pour les délégués du syndicat communiste FLA.

Après 1945, les immigrés et l'immigration disparaissent comme sujets médiatiques. De la fin des années 1940 au milieu des années 1960, il est intéressant de remarquer, que malgré une augmentation constante du nombre d'immigrés dans cette période d'expansion économique – 29.000 en 1947 (10 % de la population), 41.000 en 1960 (13 %), 62.000 en 1970 (18 %), ils sont devenus « invisibles » dans l'espace public. On recherche en vain des articles de fond du *Tageblatt* sur des questions d'immigration pour cette période.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cette « invisibilité » : le « nous collectif » omniprésent dans l'immédiat après-guerre au-travers d'une rhétorique politique (« Hémecht », « Land », « Natioun », « l'âme de notre peuple », « onst Vollek », « ons Sprooch »..., etc.) s'estompe progressivement au profit d'un consensus implicite autour des symboles nationaux³³. L'indépendance nationale n'est plus menacée. Plus besoin de brandir la menace de l'étranger, membre de la 5^e colonne. Tout en menant une politique migratoire plus restrictive encore que pendant l'entre-deux-guerres, les autorités politiques et les médias réussissent à dépolitiser la question de l'immigration. Cette dépolitisation permet de se passer de discours qui recycleraient les arguments empruntés à la biologie et au vocabulaire racial des années 1930. Ces discours ethnoculturels sur l'assimilation ont été discrédités en même temps que les idéologies qui ont joué un rôle dans la montée du totalitarisme et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Puis, dès le début des années 1960, sous l'impulsion de la mise en place d'une législation communautaire européenne sur la liberté de circulation des travailleurs et de leurs familles, l'immigration italienne et l'immigration portugaise se transforment en immigration durable, dispersée à travers le pays, qui amplifie des défis comme celui du logement, de la formation scolaire et professionnelle, de la représentation syndicale. La répression policière de l'activité politique des immigrés prend fin.

33 Spizzo, Daniel, Démocratie consociative, système des partis et identité nationale : Les discours parlementaires dans les années 50, in Wey (dir.). Le Luxembourg des années 50 : une société de petite dimension entre tradition et modernité, Luxembourg, Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, 1999, p. 185-194.

La Charte sociale européenne et les recommandations de la Commission européenne poussent le gouvernement luxembourgeois à créer en 1964 un Service d'accueil et d'assistance sociale aux travailleurs étrangers qui devient en 1972 le Service de l'immigration. Une coopération inter-nationale se met en place : dès 1957, le LAV signe un accord de coopération avec la structure syndicale italienne Patronato ITAL-UIL, institution qui assiste les ouvriers italiens dans le domaine de la sécurité sociale. Sur la base de cet accord, le LAV a pu compter sur un secrétaire chargé spécialement de l'assistance aux immigrés italiens. Enfin, une nouvelle génération de militants immigrés ou d'origine immigrée joue un rôle croissant dans le syndicat et commence à apparaître dans les instances dirigeantes d'un syndicat comme le LAV comme l'indiquent les noms de Catani, Pizzaferrri et évidemment Castegnaro.

L'immigration redevient « visible ».

Années 1960-1970 : le temps de l'engagement pour les droits des travailleurs immigrés

A partir des années 1970, les syndicats, tant ceux de tendance socialiste que ceux de tendance chrétienne-sociale, commencent à s'engager en faveur des droits des travailleurs immigrés. Le *Lëtzebuenger Arbechter Verband* (LAV) socialiste et le *Lëtzebuenger Chreschtliche Gewerkschaftsbond* (LCGB) disposent d'un service pour ouvriers immigrés portugais. Un virage a été pris : dans les années 1950 encore, les syndicats s'étaient opposés à des autorisations de séjour pour les familles d'immigrés par crainte de la concurrence sur le marché du travail d'une main d'œuvre à bon marché³⁴.

Ce revirement, et l'immigration comme sujet, apparaissent dans le *Tageblatt* à partir du milieu des années 1960. Le premier éditorial traitant des « Gastarbeiter » date de 1966 et est signé R. G. (Robert Goebbels)³⁵. Le topos de la « Gefahr der Überfremdung » tout comme l'allusion aux étrangers (la « cinquième colonne » allemande, pas besoin de la citer nommément) qui ont menacé l'indépendance du pays dans la première moitié du siècle restent toujours présents : « ein Schmelztiegel der Nationen, wo sich seit jeher – manchmal zwar gegen unseren Willen und zu unserem Leidwesen - die Angehörigen aller europäischen Nationen niederließen ».

34 Delvaux, Michel, *Structures socio-politiques du Luxembourg*, Luxembourg, Institut universitaire international, Luxembourg, 1977, p. 64.

35 R. G., Kein Ghetto für Gastarbeiter, T, 29.7.1966, p. 1.



Norbert
Ketter

Das luxemburgische Leben des Rodrigo dos Santos Ramos



Reportage de Norbert Ketter sur la trajectoire migratoire d'un immigrant portugais, qui s'est installé en 1969 au Grand-Duché (Tageblatt, 13.3.1976)

Toutefois, l'antidote proposé à ce danger d'« Überfremdung » a changé. Reprenant une argumentation développée par le député, puis ministre socialiste René Blum dans les années 1930³⁶, Goebbels préconise l'intégration des salariés étrangers pour éviter la formation de colonies étrangères, de « ghettos ». Et cette intégration peut seulement se faire en garantissant la mixité des cadres de vie : « Sie müssen zwischen uns wohnen, ihre Kinder müssen mit allen andern Kindern zur Schule gehen, dort die gleiche Bank drücken und aus den gleichen Büchern lernen wie alle Luxemburger Kinder. » L'intégration est étroitement liée d'après le *Tageblatt* à l'obtention de droits qui doivent justement permettre l'insertion dans la société luxembourgeoise : à côté du droit à la formation et à la qualification (« Integration statt Segregation³⁷ »), le droit à un logement décent, dans une optique de lutte contre les discriminations sociales : « die Bedingungen (...) unter denen gar zu viele Gastarbeiter leben müssen - unter Dachböden, in Garagen, in fensterlosen Höhlen und ungesunden Bruchbuden, in denen es weder fließendes Wasser noch irgendwelchen Komfort gibt (...) ».

L'immigration continue à être thématiquée par la suite, que ce soit par des articles sur des initiatives prises par des associations culturelles d'immigrés³⁸ ou des actions revendicatives d'associations politiques³⁹ – ou sur des conférences des spécialistes ou fonctionnaires de l'immigration, comme Marcel Barnich, responsable national du Service d'accueil depuis 1964⁴⁰.

Ce revirement dans l'attitude du *Tageblatt* est également lié à la lecture d'inspiration marxiste et tiers-mondiste que le quotidien adopte sous son nouveau directeur Jacques Poos, lecture qui s'impose aussi dans la gauche française et allemande dans les années 1960 et qui fait progressivement du « travailleur immigré », du « Fremdarbeiter », un symbole de l'exploitation du prolétariat par les entrepreneurs capitalistes. En France, comme au Luxembourg, les militants d'extrême-gauche sont par ailleurs parmi les premiers à encou-

rager les « travailleurs immigrés » à s'inscrire dans les syndicats (p. ex. au Luxembourg groupe « A Verdad » qui essaye d'encadrer les ouvriers portugais⁴¹).

A la suite d'un incendie dans un foyer de travailleurs immigrés à Aubervilliers dans la banlieue de Paris qui provoque la mort de cinq ouvriers africains dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1970, la question de la main d'oeuvre immigrée devient définitivement un enjeu dans l'espace public. Dans le *Tageblatt*, en se référant explicitement au drame d'Aubervilliers, Robert Goebbels dénonce les « moderne Ausbeuter : die Schlafhändler⁴² », répercutant au Luxembourg les discussions sur les « marchands de sommeil » et les « négriers⁴³ ».

La ligne éditoriale du *Tageblatt* doit donc être replacée au cours des années 1970 dans le cadre des critiques anticapitalistes et des revendications de transformations en vue d'une démocratie socialiste, au Luxembourg sur fond de scission du LSAP en 1971, où la mouvance de gauche, proche du LAV, s'impose contre l'aile droite qui fonde le SDP (*Sozialdemokratisch Partei*). Pour le parti ouvrier socialiste, dans l'opposition de 1969 à 1974, l'intégration passe par une réforme de la législation sur la nationalité et un droit de participation (« Mitspracherecht ») au niveau communal⁴⁴. Il demande des mesures sociales et politiques pour améliorer l'intégration des « Gastarbeiter » : meilleures conditions de logement, amélioration des chances de qualification, mais aussi droit de vote au niveau communal et réforme de la législation sur la nationalité. La loi sur la nationalité de 1975 qui rend plus facile l'acquisition de la qualité de Luxembourgeois (droit de choisir leur nationalité (re-)donnée aux femmes épousant un étranger, durée de résidence préalable ramenée de 15 à 10 ans, naturalisation du père étendue à l'enfant mineur) est explicitement saluée par le quotidien⁴⁵.

En réponse à un questionnaire de l'União, première association non-gouvernementale d'aide aux immigrés

36 Scuto, Denis, *La nationalité luxembourgeoise (XIXe-XXIe siècles). Histoire d'un alliage européen*, Brixelles : Editions de l'Université, 2012, p. 202.

37 Integration statt Segregation. 1980 : 50 Prozent ausländische ausländische Schüler, T, 5.4.1974, p. 7 (entretien avec Edy Kirsch de la FGIL).

38 R. G. ; Die portugiesischen Gastarbeiter in Luxemburg, T, 10.6.1967, p. 3.

39 voir article sur revendications de l'ALEF (Association des travailleurs émigrés et de leur famille) : Sind Fremdarbeiter keine vollwertigen Bürger?, T, 30.5.1973, p. 3; Goebbels, Robert, Müssen Gastarbeiter stumm sein?, T, 20.6.1973, p. 1.

40 Die Fremdarbeiter in Luxemburg, T, 14.1.1969, p. 1; J. H. (Joseph Hanck), Die Gastarbeiter und ihre Familien in unserer nationalen Gemeinschaft, T, 29.7.1970, p. 5

41 Caldognetto, Maria Luisa/Reuter, Antoinette, Introduction, in : Solidarité entre étrangers. Solidarité avec les étrangers. Du mutualisme associatif à l'engagement politique et syndical, Mutations.Mémoires et perspectives du bassin minier 4 (2012), p. 7-11.

42 Goebbels, Robert, Moderne Ausbeuter : Die Schlafhändler, T, 3.2.1970, p. 1

43 voir par la suite l'article de Jere (Jean Regenwetter) : Neger der Neuzeit? Jeder 4. ein Fremdarbeiter, T, 4.11.1970, p. 5; l'article de Guy Linster : Ausbeutung ein Schlagwort? oder Irreführung der Justiz und Karenz der Behörden?, T, 29.11.1973, p. 5; l'éditorial de Josy Braun : Arbeiter bei uns zu Gast, T, 13.12.1973, p. 1..

44 LSAP, *Fortschritt und Verantwortung. Aktionsprogramm der Luxemburger Sozialisten*, Luxembourg, 1974, p. 17-18.

45 Sold, Alvin, Damit mehr Ausländer Luxemburger werden können..., T, 11.3.1975, p. 1.

fondée en 1972 (précurseur de l'Asti)⁴⁶, la direction du parti ouvrier socialiste se prononce, en avril 1974, en faveur du suffrage communal pour les immigrés, pour une « humanisation » des procédures d'expulsion et pour la création d'un statut de réfugié⁴⁷. Dans son programme électoral de 1979, le LSAP réclame de nouveau une amélioration des conditions sociales pour les « Gastarbeiter » et leurs familles, dont l'intégration « constitue non seulement un enrichissement démographique mais aussi culturel pour notre pays⁴⁸ ». Il mise sur le dialogue dans le cadre du Conseil national des immigrés et le renforcement du Service d'accueil pour mieux protéger les immigrants, menacés davantage que les autochtones de devenir « des proies faciles de l'exploitation et de la discrimination ».

Le *Tageblatt* dénonce l'exploitation des immigrés comme « Reserveproletariat⁴⁹ » parqué dans des ghettos et une politique capitaliste dont le premier but serait de diviser la classe ouvrière⁵⁰. Le journal s'empare de faits divers pour en faire une lecture selon le clivage intégration/ségrégation, que ce soit dans le cas d'un café de Bonnevoie qui refuse de servir les étrangers⁵¹ – ce qui rend la référence au « judenfreies Lokal » de 1932 inévitable – ou encore la bagarre de masse entre Luxembourgeois et Portugais dans le Pfaffenthal en novembre 1974⁵².

Les reportages sur cette bagarre impliquant une centaine de personnes sont d'ailleurs les premiers où les immigrés sont invités à s'exprimer eux-mêmes pour donner leur version des faits. C'est après ces incidents

que la nouvelle coalition DP-LSAP se résout à innover en impliquant les immigrés comme acteurs. Le gouvernement crée en 1975 une structure (consultative) à laquelle les immigrés peuvent participer pour contribuer à résoudre leurs problèmes : le Conseil national des immigrés. Un an plus tard, le *Tageblatt* publie pour la première fois le portrait d'un ouvrier portugais : « Das luxemburgische Leben des Rodrigo dos Santos Ramos », par Norbert Ketter⁵³.

Les années 1960 et 1970 voient donc le *Tageblatt* insister sur une lecture à la fois socialiste et humaniste de la question de l'immigration, la présentant comme une question de société qui nécessite des mesures sociales et une prise en compte par la société d'accueil des besoins et défis auxquels sont confrontés les immigrants. Cet héritage du journal mérite aujourd'hui d'autant plus d'être rappelé que, dans les discours publics, la grille de lecture sociale a été progressivement remplacée depuis les années 1980 par la grille national-identitaire. Du coup, non seulement le discours des années 1930 sur les dangers que les étrangers (à l'époque 5^e colonne allemande, aujourd'hui 5^e colonne musulmane) feraient peser sur l'indépendance de la patrie (aujourd'hui on dit l'avenir de l'identité nationale) ont réapparu. En plus, la gauche risque de reprendre voire a déjà en partie repris le discours traditionnel de la droite qui au lieu de s'intéresser d'abord aux conditions de vie et de travail des immigrés les occulte en se focalisant sur les « problèmes de l'intégration des immigrés au Luxembourg ».

Pour le *Tageblatt* des années 1960 et 1970, l'intégration impliquait l'obligation pour les responsables politiques et les acteurs sociaux d'insérer les immigrants dans les principales institutions du pays d'accueil : marché du travail, marché du logement, éducation et qualification, participation politique. C'est la droite qui a inversé cette logique en nommant ces défis socio-politiques à l'aide d'un vocabulaire national-identitaire, en les remplaçant par le discours de « l'échec de l'immigration » et par un discours qui stigmatise aujourd'hui comme dans les années 1930, en les combinant, l'origine ethnique ou religieuse des personnes et leur position sociale. Le traitement médiatique actuel de la question de l'immigration se situe, qu'il en soit conscient ou non, hier, aujourd'hui et demain, par rapport à ces deux pôles.

46 En 1974, l'Uniao publie un livre noir sur la situation des travailleurs immigrés au Grand-Duché (voir présentation dans le *Tageblatt* par : Braun, Josy, Fremdarbeiter. Ein Schwarzbuch über ihre Situation in Luxemburg, T, 22.5.1974, p. 7).

47 UNIAO, op. cit., p. 103-104.

48 LSAP Programm 1979, s. l., s. d., p. 20.

49 Poos, Jacques F., Luxemburg und die Fremdarbeiter : das Fiasko einer Politik, T, 30.10.1971, p. 1.

50 cf. articles sur une initiative des habitants du quartier eschois de Lallange et de Beggen contre des projets de home pour immigrés : Göldy, Yves, Nichts gegen Ausländer... nur in unserer Mitte wollen wir sie nicht haben!, T, 7.7.1971, p. 3; Rassismus in Lallingen? (Brief an das "tageblatt"), T, 13.7.1971, p. 5; Gengler, R., Portugiesen oder Amerikaner?, Brief an das "tageblatt", T, 28.7.1971.

51 jb (Josy Braun), "Stille Tage in Clichy"-Autor Henry Miller erneut bestätigt : Ausländerfreies Lokal in Bonneweg. Wie lange noch dürfen Rassisten unseren «guten» Ruf schänden?, T, 27.1973, p. 6.

52 Überfremdung, Integration und sozialer Wohnungsbau in den hauptstädtischen Vororten, T, 7.11.1974 (Interview de Mars di Bartolomeo avec René Hengel, conseiller communal socialiste à Luxembourg-Ville); Sold, Alvin, Die 80.000 Ausländer und wir, T, 9.11.1974, p. 1; Di Bartolomeo, Mars, Um eine Schlägerei in Pfaffenthal : Überlegungen, Feststellungen und Denkanstöße, T, 12.11.1974.

53 T, 13.3.1976.